

Industries chimiques et pharmaceutiques, Spécialité Bioexpérimentation industrielle

RNCP4907 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Sigle	Licence Professionnelle — Licence professionnelle
Code(s) NSF	118, 222
Code(s) ROME	H1210
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/10/2019

Certificateur(s)

Ministère chargé de l'enseignement supérieur

Conservatoire national des arts et métiers (CNAM)

<http://www.cnam.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Issu d'une formation de niveau bac+2, le titulaire de la licence professionnelle Génomique a approfondi ses connaissances et ses savoir-faire en biologie moléculaire et cellulaire, en génie génétique et en culture cellulaire. Il a acquis une spécificité en bioinformatique et dans les technologies d'analyse du génome, du transcriptome et du protéome. Il dispose d'une large culture scientifique et technologique qui lui permettra de s'adapter aux innovations technologiques permanentes dans ce domaine et à la spécificité des méthodes de l'entreprise où il exercera.

Liste des activités visées par la licence :

- Exécuter, en autonomie, avec rigueur et efficacité, des expérimentations in vivo en suivant un protocole établi (manipulation sur animaux vivants)
- Participer à la mise en place des plans d'expériences, à l'élaboration et l'optimisation de protocoles, dans le respect de la démarche qualité de l'entreprise et aux choix des matériels et méthodes (nécessitant des compétences notamment en veille technologique, en anglais et en statistiques)
- Gérer de manière autonome la maintenance des matériels, le choix et l'achat des consommables et réactifs
- Mettre en forme et analyser les données obtenues
- Présenter les résultats et rendre compte de ses activités
- Faire preuve d'initiative, de responsabilité, de sens critique, d'ouverture d'esprit, de capacité à s'intégrer dans une équipe
- Connaître l'entreprise et comprendre son fonctionnement

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Compétences évaluées :

- Acquérir les connaissances et les compétences scientifiques et techniques requises afin d'obtenir :
- – une technicité affirmée (maîtrise des modèles animaux et des techniques associées),

- – les compétences en analyses des résultats
- – une maîtrise de la communication afférente (précision du vocabulaire employé) et de l'anglais professionnel,
- – la capacité à appréhender les aspects techniques mais aussi scientifiques d'un projet,
- – les compétences en contrôle, qualité, sécurité.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Les diplômés occupent des emplois variés et travaillent aussi bien dans les secteurs publics que privés concernés par la recherche, le développement ou le diagnostic en génomique et dans les secteurs utilisateurs des technologies ou des données de la génomique (cancérologie, recherche clinique, pharmacologie, microbiologie,...).

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

La certification permet au titulaire d'occuper les emplois suivants :

- Techniciens experts en expérimentation animale
- Assistants ingénieurs
- Responsables techniques d'animalerie

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5)
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible, Intensité d'embauche
Salaire médian (mensuel)	2 022 €
Familles professionnelles (FAP)	N0X70 — Techniciens d'étude, recherche et développement · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	4 349
Jugés difficiles à recruter	44 %
Emplois saisonniers	7 %
Familles professionnelles (FAP)	N0X70 — Techniciens d'étude, recherche et développement

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Le responsable de la formation, des enseignants des différentes spécialités (ou leur représentant) et au moins ¼ et au plus ½ des professionnels concernés

COMPOSITION DU JURY — VAE

L'Administrateur général ou son représentant (président du jury), le responsable ou son représentant du service VAE, 3 enseignants dont le responsable pédagogique de la LP ou son représentant, 2 représentants qualifiés des

professions concernées.

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 31/10/2019

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

Cette information a été supprimée en application de l'article 17.1 du Règlement général sur la protection des données (RGPD)

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/4907/>